



**Collectif Anti-Nuisances L2  
(CAN L2)**  
Les Cèdres de Prévalaye entrée A  
30, tr. des 4 chemins de Montolivet  
13012 Marseille

Site Internet : [anti.nuisances.l2.free.fr](http://anti.nuisances.l2.free.fr)  
e-mail : [anti.nuisances.l2@gmail.com](mailto:anti.nuisances.l2@gmail.com)

N réf : BDO – 2016 06 02

**Mme Ségolène Royal**  
Ministère de l'Écologie, du Développement  
Durable et de l'Énergie  
246 Bd Saint Germain  
75007 PARIS

*Marseille le 02/06/2016*

*Lettre simple*

*Marseille le 11/07/2016*

*Lettre avec Accusé de Réception*

Objet : Validation des études AIR et BRUIT de l'Autoroute A507 (L2).

Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie,

Si nous savons que l'étude TRAFIC, menée par la SRL2 dans le cadre de son Contrat de PPP pour la réalisation de l'autoroute A507, plus communément appelée à Marseille L2, a été validée, nous n'arrivons pas à comprendre où en est la validation des études AIR et BRUIT.

Nous nous adressons donc à vous une nouvelle fois.

Nous voulons savoir si ces études AIR et BRUIT ont été validées (la livraison de la L2 EST, annoncée par la SRL2 pour le 7 juillet, est maintenant imminente). Les citoyens que nous sommes voulons une réponse claire, par oui ou par non. Nous ne nous contenterons pas d'un renvoi vers le Préfet, celui-ci n'ayant JAMAIS répondu à aucun de vos courriers. Les diverses interrogations que nous vous avons soumises sont donc restées sans réponse.

D'autre part, si ces études ont été validées, nous vous informons que nous vous faisons officiellement une demande de transmissions de celles-ci.

En vous remerciant de l'aide que vous pourrez ainsi apporter à la préservation de la santé publique et de l'environnement, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Richard HARDOUIN  
Président

Bernard DONADIO  
Secrétaire